

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

*Meilleurs
Vœux
2015*



N° 49 - Décembre 2014



BIM décembre 2014 - N°49

Couverture : Les illuminations de Noël de Plouay
Crédit photo : Images et Diffusion - plouay

Directeur de Publication :
M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction :
Sylvie Péresse

Crédits photos :

Services de la Commune -
Sylvie Péresse - Le Télégramme - Ouest-
France

Traduction et rédaction en breton :
Henri Le Borgne - Mickaël Messina

Conception et réalisation :
Images & Diffusion - 5, rue de Bécherel
Plouay - 09 54 80 59 88

Impression :
Imprimerie du Scorff - Plouay
02 97 33 34 89

MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51
E.mail : contact@plouay.fr



SOMMAIRE

EDITORIAL	03
VIE MUNICIPALE	04 - 05
INFORMATIONS DIVERSES	06 - 07
TRAVAUX-URBANISME	08 - 09
PETITE ENFANCE	10
JEUNESSE	11
SCOLAIRE	12-13
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	14-15
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	16-17
SOCIAL	18-19-20
LANGUE BRETONNE	21
CULTURE	22 - 23 - 24
ECOLE DE MUSIQUE	25
EXPRESSION "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	26
ETAT-CIVIL	27

AGENDA 2015 ANIMATIONS CULTURELLES organisées par la mairie

• Théâtre Joyeux Noël
en grève :

Dimanche 18 janvier

à 17h00 Par la Compagnie Les
Enfants Perdus - Salles des fêtes
(10 € - gratuit moins de 18 ans).



• Conférence "Patrimoine rural et vie paysanne
en vallée du Scorff" :

Samedi 7 février à 14h30 Par Jacqueline Le Calvé.
A la Bibliothèque.



• Printemps de Manehouarn :
Dimanche 12 avril

Avis aux jardiniers et/ou bricoleurs, un
coucours d'épouvantail, à partir de
produits recyclés ou de vieux objets
détournés, vous sera proposé ! Vous
avez tout l'hiver pour imaginer vos
réalisations !

• 17^{ème} Salon des Arts : **du 7 au 22 mai**

A la salle d'exposition du Vieux-Château.

• Animation artistique pour enfants :
Mercredi 20 mai

Découverte de la gravure sur argile. A la salle
de l'étage de la Bibliothèque de 15h00 à
16h30 - sur inscription.



• 4^{ème} Festival d'Arts : **Dimanche 24 mai**

Au parc de Manehouarn. Expo - vente de tableaux et concours
de peinture en extérieur. Atelier land'art pour les enfants et atelier
d'initiation à la peinture pour les adultes.

• En'K musical - Fête de la musique :

Mercredi 17 juin

A la salle des Fêtes : bal - concert pour enfants de 3 à 14 ans "Le
Bal Marmousse". Au Relais Assistantes Maternelles : Conte musical
interactif La Popote de Griotte par la « Compagnie du bocage ».

• Concert bossa nova - samba :
Vendredi 19 juin

Par le groupe "Cafezinho" à la salle des
fêtes.

• Journée du Patrimoine :

Dimanche 13 septembre

Reconstitution historique : la vie de camp des
soldats au temps de Louis XV. Accueil de soldats du
33^{ème} régiment du Hainaut. Bivouac à Manehouarn,
découverte de la vie de camp du soldat, exercices
de manègements d'armes, démonstrations de tirs, tirs
de canon...



Retrouvez l'info de
votre commune
sur le site plouay.fr



N'hésitez pas à le consulter
pour suivre l'actualité ...
retrouver des informations
concernant la commune
ou encore faire des
démarches en ligne
(dans la rubrique « Pratique »)

Le mot du Maire



Mesdames, messieurs, chers amis,

2014 touche à sa fin. Sur le plan municipal, le bilan de cette année est riche. Outre les élections municipales, 2014 a été marqué par nos premiers pas dans l'agglomération lorientaise. Ceux-ci n'ont pas été sans difficultés. Sachez que, tant dans le conseil d'agglomération que dans le conseil des maires, je me suis fait votre porte-parole : cela a été le cas par exemple à propos des tarifications pour le transport scolaire entraînant une augmentation exorbitante des dépenses des familles. 2014 a aussi vu l'avancée d'un dossier majeur pour notre commune : le projet de maison pluridisciplinaire de santé est finalisé, le permis de construire déposé et je me félicite de voir aboutir un dossier que me tient à cœur depuis bien longtemps.

2015 sera donc essentiellement occupé par la construction de cette maison de santé. Force est d'admettre cependant que nous ne pourrons plus mener de front de lourds investissements. Les prédictions concernant la baisse des dotations de l'état sur les années à venir sont telles que la plus grande vigilance est de rigueur dans la gestion des budgets municipaux. Je me suis engagé à ne pas augmenter la part communale de vos impôts et je renouvelle ici cet engagement.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2015.

Me sud vat, me hamaradaou,

Arriù omb ba achimant er blé 2014. Ba parrez Ploé so arriù or bochad traou er blé-ma.

Ohpen eit er voéhereh miri, er blé-ma 'h omb pet staget doh kornad-bro en Oriant. Meur a ziezemant zo pet. É ma rhet d'oh gouiet penaust 'mes divennet ho chonjaou ba conseilh er hornad, kenkourz èl ba conseilh er méred. M'mes hè divennet pe zo pet kaujet ag er priziaou eit er busaou-skoul, kè aouen e oè hè' dè pet kresket or bochad, nezen er familhaou e uè pet rhet dehè péiein hileih muihoh.

Bar blé 2014 so on dra 'rèl, a-boeñz-bras eit hoñ parrez, ha zo oeit arauk : prest e er projet eit zeùel on ti bras lém 'vo kauet menisinourian a beb sort, kaset e pet er permi-zeùel. En dra-se zo kauz 'h oun koutant éh uelet penaust er labour-se, ha zo é troein ba me jonj ha ba me halon a-oudé pèlzo, zo ar en hént.

Deskauz é vo dahlet or loden vat doh er blé 2015 get labour zeùel en ti-menisinourian-se. Rhet e laret neoah n'ellimb ket gober labouriaou bras erèl a'n-dro get hinneh. Laret e uè penaust er gouvernemant e rei or bochad nebeutoh a argant d'er miriaou bar bléahaou zo é tont, nezen é ma rhet d'omb zellet mat doh péh e ramb get argant er barrez. Promètet 'moè d'oh ne uehè ket kresket en eñpoiaou-miri, ha me e lara d'oh hoah or uèh ne ueint ket kresket.

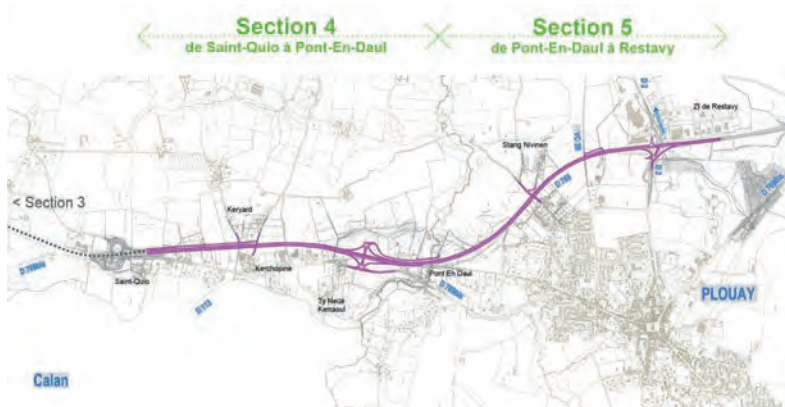
Me e soéta d'oh tout or bléah mat, joé, ihed ha prospérité.

Vie municipale

Réunion publique sur le passage à 2x2 voies de la RD 769 entre Lanester et Plouay

Une soixantaine de personnes venues des communes de Caudan, Cléguer et Plouay ont assisté à cette réunion organisée par le Conseil Général du Morbihan qui a en charge les réseaux routiers du département.

En présence d'Alain Nicolazo, maire de Cléguer, de Gwenn Le Nay, premier adjoint de Plouay et de Jean-Rémy Kervarrec, conseiller général du canton, M. Domaniecki technicien du Conseil Général et son équipe ont présenté le projet. Celui-ci vise à faciliter la circulation sur cet axe très emprunté, à sécuriser les déplacements sur un axe tristement reconnu accidentogène et à favoriser le développement économique de ce secteur du Pays de Lorient. Les riverains soucieux du devenir de leurs habitations, les motards soucieux de leur sécurité ont posé de nombreuses questions. Le Conseil général s'est voulu rassurant et a spécifié que toutes les réglementations étaient prises en compte et qu'en fin de chantier des adaptations et des aménagements étaient au besoin effectués, en particulier concernant les nuisances sonores : « Dans ce genre de dossier, il y a savante conciliation entre toutes les exigences. » a précisé Jean-Rémy Kervarrec.



Le projet est consultable sur le site internet Plouay.fr, rubrique Plouay au quotidien, onglet Transports et déplacements puis Mise à 2 x 2 voies de la RD 769

Cérémonie du 11 novembre

• **Hommage a été rendu aux soldats de la Première guerre mondiale en ce 11 novembre 2014, cent ans après leur mobilisation.** Les anciens combattants, pompiers, les élus du Conseil municipal des enfants et du Conseil municipal ainsi que les membres du Comité Histoire et patrimoine ont assisté à la cérémonie animée par l'harmonie de l'École de musique du Scorff au Blavet.



Après la cérémonie au monuments aux morts, l'assistance a rejoint la salle du conseil où, selon une tradition bien établie à Plouay, l'assistance a chanté La Madelon pour clore le discours du maire. Cette année, le « la » était donné par Frédéric Miossec, professeur de clarinette à l'école de musique.



• La Madelon est sans conteste la chanson de 14-18 la plus connue des français. Cette chanson (musique de Camille Robert - paroles de Louis Bousquet) a été donnée sur scène par le chanteur Bach dès le mois de mars 1914, sans succès. C'est un soldat, dénommé Sioul, qui, mobilisé en août, apporte dans son paquetage la partition et l'apprend à ses camarades du 17^e régiment d'artillerie. Ceux-ci, au gré de leurs mouvements, la répandent dans d'autres régiments, d'autres casernements, des gares, des hôpitaux...

Gratification des anciens élus

A chaque renouvellement de conseil municipal, Jacques Le Nay, maire, a pour tradition de réunir les élus qui ont cessé leur fonction municipale afin de leur rendre hommage et de les remercier pour leur investissement au service de la ville et de ses habitants.



Cette cérémonie s'est tenue le samedi 29 novembre. Au cours de celle-ci, neuf anciens élu ont été mis à l'honneur. Catherine Jeandrault et Pauline Le Parc (un mandat) Marie-Hélène Mouellic et Gérard Lucas (deux mandats), Germaine Burban et Nathalie Truhé (trois mandats) ont reçu la médaille de bronze de la ville de Plouay. Au cours de ces années, ces élus ont assisté à nombre de commissions et ont suivi des dossiers majeurs pour la vie locale.



Elu en mars 1971, Jean Le Gal a reçu la médaille Argent de la ville de Plouay pour avoir consacré 43 ans à la vie municipale. Jean a aussi occupé un poste d'adjoint de 1995 à 2001. Il a eu l'occasion de s'impliquer plus particulièrement dans des dossiers majeurs comme la création du Parc d'Activités de Restavy ou encore l'élaboration du PLU. Il a été aussi membre du bureau de la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet où il a toujours eu à cœur de défendre les intérêts des plouaysiens.



Jacques Le Nay a ensuite remis la médaille Argent de la ville de Plouay et l'écharpe d'adjoint à Jean-Rémy Kervarrec, élu en mars 2001 et adjoint aux finances et à l'administration générale pendant deux mandats. Celui-ci s'est particulièrement investi dans les dossiers majeurs des gîtes dans l'ancien musée à Manehouarn, du multiaccueil, de la nouvelle gendarmerie, de la zone tertiaire du Dr Berthy, de la maison pluridisciplinaire de santé. Il a aussi été premier vice-président en charge des finances à la Communauté de communes de la région de la région de Plouay du Scorff au Blavet.



Bernard Le Gleut s'est vu octroyer quant à lui l'honorariat d'Adjoint au maire conféré par le Préfet aux anciens maires et adjoints au maire qui ont occupé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans. Il a reçu le diplôme de l'honorariat de Maire Adjoint, la médaille Argent de la ville de Plouay et l'écharpe d'adjoint. Bernard Le Gleut a été élu en mars 1989 et a occupé la fonction d'adjoint à partir de 1995. Il s'est particulièrement investi dans le domaine sportif et associatif : amélioration de la Maison des associations, création du dojo, création de l'anneau cycliste de plein air, aménagement des salles de Kerveline, aménagements successifs du parc des sports et du gymnase, rénovation de la salle des fêtes, création de locaux techniques... Il a aussi été délégué titulaire à la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet.

Un nouveau doyen pour la commune

Ouen CLEUDIC est désormais, à 97 ans, le doyen de Plouay. Plus connu sous le prénom de Mathurin, il est né à Kerlagadec le 19 novembre 1917, d'une famille de onze enfants. Son premier prénom Ouen, saint patron de Plouay, lui avait été attribué par le tout nouveau curé (Le Strat), qui effectuait ce jour-là son premier baptême. Mathurin n'a pratiquement jamais quitté son village d'origine où il a tenu l'exploitation agricole familiale à la suite de ses parents. De son union avec son épouse Cécile sont nés deux garçons. Depuis maintenant trois ans, Mathurin vit chez son fils toujours au village de Kerlagadec, entouré de cinq petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants. Appelé par Yves Le Cabellec, Mathurin fut conseiller municipal de 1965 à 1983.



Informations diverses



Elections cantonales

Les élections cantonales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter en 2015, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales, la date limite étant fixée au 31 décembre 2014. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans mais, en dehors de cette situation, fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon plusieurs modalités : soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile) soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile, soit par internet dans certaines communes via mon.service-public.fr.



Rappel : le jour de l'élection, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité (sans celle-ci vous ne pouvez accéder au bureau de vote).

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

1 - Avoir la qualité d'électeur

- . être de nationalité française
- . avoir atteint l'âge de 18 ans (*la condition d'âge s'apprécie au jour du scrutin*)
- . jouir de ses droits civils et politiques

2 - Avoir une attache avec la commune

- . soit un domicile
- . soit une résidence effective et continue de 6 mois au moins dans la commune
- . soit la qualité de contribuable par une inscription au rôle des contributions directes communales : taxe d'habitation - taxe foncière - cotisation foncière des entreprises

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les demandes d'inscription sont recevables durant toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable inclus du mois de décembre (permanence le 31 décembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00). L'inscription est effective au 1^{er} mars de l'année qui suit l'inscription. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant leurs 18 ans.

Besoin d'un renseignement sur une formalité administrative ?
Rendez-vous sur Plouay.fr, onglet La mairie rubrique Formalités administratives

1 - Inscription en mairie

L'intéressé doit se présenter à la Mairie muni d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire avec justificatif de nationalité) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe)

2 - Inscription en ligne

Vous pouvez aussi vous inscrire par Internet à l'adresse suivante : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>.

Cette démarche est simple, rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.servic-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « inscription sur les listes électorales » puis se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées (copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

Lieux de détention d'équidés à Plouay Déclaration auprès du SIRE

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de Plouay soient enregistrés dans la base SIRE. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).



La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

• **Sur internet :** Le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. (Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)

• **Par papier :** Le détenteur renvoie le formulaire joint à ce mail ou disponible sur demande au SIRE.

(Tel : 0811 90 21 31 - mail : info@ifce.fr - adresse : Route de Troche - BP3 - 19231 Arnac Pompadour Cedex).

Maison de santé pluridisciplinaire



La commission régionale de sélection des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), réunie le 29 octobre 2013, a validé le projet d'implantation d'une MSP sur la Commune de Plouay.

• Les étapes du projet

Les professionnels de santé du territoire de Plouay se sont associés (Association Scorff Blavet Santé) pour élaborer un projet de santé avec la collaboration du Cabinet Icone Médiation Santé (35 Rennes).

Ce projet de santé du territoire de Plouay élaboré par les professionnels a recueilli un avis favorable de la Commission d'Appui Régionale des Projets d'Exercice Coordonné (CARPEC) lors de sa réunion du 17 janvier 2013 (la commission a d'ailleurs souligné la grande implication des professionnels dans l'élaboration de ce projet).

Aussi devant cette dynamique impulsée par ces professionnels, les élus de Plouay, soucieux de conserver durablement une offre de soins de proximité, ont souhaité accompagner la démarche, en portant le projet immobilier d'une future maison de santé pluridisciplinaire sur la commune.

Il est à noter cependant que ce projet dépasse largement la commune et que son enjeu relève bien de l'aménagement du territoire au sens large. En effet, au regard de la patientèle des professionnels impliqués, ce futur équipement structurera tout le territoire bien au-delà des frontières de la Commune de Plouay puisqu'il bénéficiera notamment aux habitants des communes voisines comme Calan, Lanvaudan, Cléguer, Berné, Meslan, Le Faouët, Guilliogomarc'h... Cette maison de santé sera en outre complémentaire de la maison de santé à venir sur la commune d'Inguiniel, les deux structures permettant la pluralité de l'offre de soins proposée et la couverture d'un large territoire qui tend à se fragiliser en ce domaine.

Compte tenu des infrastructures déjà existantes (réseaux,

parkings...), le choix du site d'implantation s'est rapidement porté sur l'espace tertiaire au Nord-Ouest de l'agglomération. Ce choix permettra également une mutualisation avec d'autres professionnels déjà installés sur ce site (dentiste, kiné...).

La Commune a fait appel à un programmiste, M. Thierry Crespeau (Société PROGECC) pour définir, en concertation avec les professionnels et les élus, le projet immobilier. Depuis la première réunion en janvier 2013, plusieurs réunions de travail se sont tenues.

• L'offre de santé dans cette maison pluridisciplinaire

Quatorze professionnels se sont déjà engagés à intégrer la structure dès sa livraison. 5 médecins généralistes - 1 cabinet d'infirmiers (3 professionnels) - 1 sage-femme - 1 kiné - 1 podologue - 1 cabinet d'ostéopathes (3 professionnels). D'autres professionnels doivent s'engager prochainement.

• Le projet immobilier et son financement

La construction proprement dite aura une surface totale d'environ 1 000 m² (rez-de-chaussée et un étage) et les aménagements extérieurs couvriront environ 1 300 m². A l'issue de l'appel d'offres, le cabinet Armor Architectes Associés (56 LORIENT) a été retenu comme maître d'œuvre pour un montant de 119 000 € HT.

L'enveloppe prévisionnelle du programme s'élève à 2 077 332 € HT (foncier, honoraires et travaux). Plusieurs organismes ont été sollicités (l'Etat (DETR + FNADT), le Conseil Général du Morbihan et la Communauté de Commune de la région de Plouay via un fonds de concours, engagement repris par Lorient agglomération). La participation de ces financeurs devrait couvrir 39,30 % du coût HT (études et travaux).

Le permis de construire déposé début septembre a été délivré le 29 octobre. L'appel d'offres pour les marchés de travaux doit être lancé à la mi-décembre, et ceux-ci devraient débiter fin février-début mars. La livraison est envisagée à la fin du premier trimestre 2016.

DEPENSES			RECETTES		
Libellés	HT	%	Libellés	HT	%
Foncier (espace tertiaire)	98 232 €	4,73 %	Etat - DETR	180 000 €	8,66 %
Frais d'exécution	64 824 €	3,12 %	Etat - FNADT	150 000 €	7,22 %
Etudes / honoraires	174 276 €	8,39 %	Conseil Général 56	240 000 €	11,55 %
Travaux	1 740 000 €	83,76 %	Fonds de concours	207 733 €	10,00 %
			Apport en nature - terrain	98 232 €	4,73 %
			Emprunt	1 201 367 €	57,83 %
Total	2 077 332 €	100,00 %	Total	2 077 332 €	100,00 %

Travaux - Urbanisme



Place de Bécherel

Il a été procédé à la réouverture du ruisseau en aval du lavoir. Cette réouverture du busage (de diamètre insuffisant) porte sur 22m de linéaire et a pour finalité d'éviter la montée en charge du ruisseau en amont et les inondations. L'étude préalable a été réalisée par la société Hydrotech de Quimper et le dossier a fait l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau.

L'aménagement urbain et les infrastructures routières ont nettement modifié le bassin versant du ruisseau de Malachappe ces dernières décennies. Ces travaux prolongent et complètent ceux réalisés précédemment aux services techniques (voir Bulletin d'Informations Municipales n°47 de décembre 2013) et au rétablissement du positionnement du ruisseau rue de Poul Fetan.

Les aménagements ont été faits selon les préconisations légales en particulier concernant les pentes des berges. Le ruisseau a retrouvé une profondeur de lit convenable et celui-ci a été

réaménagé afin que soient restaurées certaines fonctions écologiques. Ainsi sera permis le retour d'une faune benthique (espèces animales qui se fixent ou rampent sur le fond du cours d'eau) ou encore l'implantation d'une flore aquatique ou rivulaire. Les berges seront, à terme, végétalisées. Des lices de bois seront en outre posées pour assurer la sécurité du site bien que cela ne soit pas légalement obligatoire. La pose des lices, tout comme la construction du muret en tête de buse, a été faite par le Chantier Nature et Patrimoine dans le cadre de sa collaboration avec les services techniques.



Saint-Sauveur

Un mur de soutènement a été construit pour éviter l'affaissement de l'impasse de la Source. Cette impasse est située en amont de la rue de la Chaumière à l'entrée de l'agglomération et ces travaux prolongent le programme de rénovation urbaine mené sur cette entrée de ville.

Des études de sol et des études de béton ont permis de définir le ferrailage et la quantité de béton nécessaire à la consolidation de l'assise de l'impasse. Les travaux (construction du mur et pose de garde-corps) ont été réalisés par l'entreprise locale Garniel pour un montant de 79 116,80 €.

Ce mur de soutènement est percé d'un escalier afin de permettre une liaison douce entre les quartiers situés en amont vers la rue de Chaumière, dans le prolongement de celle réalisée juste en face vers le secteur de Kernivinen.

La parcelle située en contrebas de l'impasse est en cours d'aménagement. La municipalité a saisi l'opportunité de la vente de l'habitation qui l'occupait pour s'en porter acquéreur et envisager un programme de huit locatifs. Sollicité par la municipalité, le maître d'ouvrage est Lorient habitat qui a confié la maîtrise d'œuvre au cabinet Duic Lemesle d'Auray.

L'immeuble, respectant les règles d'urbanisme du secteur à savoir 9m au faîtage, comprendra 3 T2 - 4 T3 - 1 T5 pour une surface totale de plancher de 574 m².

En bref

● ECLAIRAGE PUBLIC

Les mâts des luminaires ont été changés à Kernivinen. Ces travaux font partie du programme de rénovation de l'éclairage urbain.

● TRAVAUX PROGRAMMÉS OU EN COURS

Rue des ajoncs :

Le remplacement des conduites d'adduction en eau potable doit être fait par les services de Lorient Agglomération en ce mois de décembre.

Quartier Longuemarre / rue des fauvelles :

Les réseaux d'assainissement doivent être rénovés.

● ACQUISITION D'UN VÉHICULE SANS PERMIS

Ce véhicule sans permis, particulièrement adapté au milieu urbain, accroît l'efficacité du service Espaces verts.

Rue de Lann Justice

Des travaux d'effacement de réseaux et d'aménagement de voirie sont en cours de réflexion dans ce secteur de Kespern. La maison délabrée qui empiétait sur le tracé de la voie de Lann Justice a d'ores et déjà été démolie. Plus loin, après le calvaire, une autre habitation a été démolie qui n'était autre que l'ancien vestiaire du terrain de football autrefois situé là.

PETITE HISTOIRE

Le premier terrain de foot de la commune était situé à Pont-Simon, à droite en allant vers Calan, à l'emplacement du dernier lotissement en cours de construction. Avant la Seconde guerre mondiale, l'équipe de football locale s'appelait Les Bleuets avant la création de l'USP puis de l'Avenir.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, un nouveau terrain avait été construit à Kespern, à droite après le calvaire, à la Croix de Kerfratel. Ce terrain, en sable, avait été aménagé pour les réfugiés lorientais hébergés dans ce secteur de Plouay et avait la particularité cocasse d'être... en pente !

Merci à MM Jean Hertaux et Jobic Le Cabellec pour leurs témoignages.

Rue de Saint-Sauveur

Un bâtiment a là aussi été démolit. Cela a permis des travaux aux abords du lavoir. En accord avec les riverains, un mur de soutènement a été construit en contrebas de la rue côté lavoir. Un enrochement a été préféré au béton car moins onéreux et surtout plus esthétique.

Ces travaux ont permis également de réaménager l'accès au lavoir. Jusqu'à présent, celui-ci empiétait sur une propriété privée ; il a donc été déplacé et conçu en lacets pour amoindrir la pente. Les cinq lavandières qui continuent d'utiliser ce lavoir peuvent désormais y accéder plus aisément.



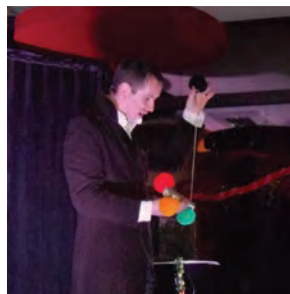
Petite enfance



Pomme de Reinette

Relais Assistantes Maternelles (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

● SPECTACLE DE MAGIE POUR LES 10 ANS DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



Le Relais assistantes maternelles (RAM) de Plouay / Calan / Lanvaudan a fêté ses 10 ans le samedi 24 Mai 2014 à la Maison de la petite enfance, place de Bécherel à Plouay. Une matinée « portes ouvertes » a été proposée dans les locaux du RAM : un diaporama et des articles de presse des dix dernières années y étaient présentés. 4 étudiantes du lycée Ker-

Anna de Kervignac ont animé des ateliers pour les enfants présents. L'après-midi a été consacré à la fête avec deux spectacles de magie, animés par le magicien Eflamm de Plouay et suivis d'un grand goûter offert aux participants.

● VISITE DE L'ASINERIE DE KERGALL A ARZANO



Une sortie marquant la fin de l'année scolaire a été proposée le Vendredi 13 Juin aux assistantes maternelles et aux jeunes enfants fréquentant le Relais Assistantes Maternelles. 14 assistantes maternelles, 2 parents et 37 enfants y ont participé. Après avoir rendu visite aux ânes et aux cochons, les enfants ont pu approcher les animaux d'un peu plus près en caressant les lapins ou en brossant les ânes.

Multi-accueil Pomme d'Api

L'ÉQUIPE DU MULTI-ACCUEIL :



Suite au départ définitif de Linda Bazelaire cet été, Alexandra Poulain, qui la remplaçait depuis le mois d'avril, a pris le poste de direction du Multi-Accueil Pomme d'Api. La constitution du reste de l'équipe reste inchangée.

● LE BARBECUE

Cette année encore, l'équipe du Multi-Accueil Pomme d'Api a organisé un barbecue le 25 juillet et invité tous les parents et les enfants à cet événement. Ce rendez-vous a permis à tous de partager un moment convivial, autour de grillades et de douceurs estivales, loin de la prise en charge quotidienne des enfants. C'était aussi l'occasion de souhaiter le meilleur « aux grands » qui prenaient le chemin de l'école en septembre. L'équipe remercie tous les parents pour leur participation et a entendu leur souhait de renouveler cet événement annuellement.



● LA COMMUNICATION GESTUELLE

Dans le cadre de l'accueil d'enfant en situation de handicap et devant l'engouement de l'équipe, il a été décidé de mettre en place la communication gestuelle avec les enfants du Multi-Accueil. Cette dernière permet d'entrer en relation plus aisément avec les tous petits qui ne sont pas encore « équipés » physiologiquement pour accéder au langage. Guidés par deux membres de l'équipe plus expérimentés, chacun, professionnels, enfants et parents apprend petit à petit à communiquer différemment. Des informations, orales et par voies d'affichage, sont faites régulièrement aux parents pour leur faire part de nouveaux mots utilisés.

● L'ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT.

Pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de la convention des droits de l'enfant, l'équipe du Multi-accueil Pomme d'Api a souhaité organiser une collecte de jeux et de jouets au profit du Secours Populaire. A l'approche des fêtes de fin d'année, chacun a été sollicité afin d'aider le père Noël dans sa rude tâche de gâter tous les enfants. Parents, amis, voisins tous y ont participé tout le mois de novembre. Les collègues de Babilou, du siège et de toutes les crèches de l'ouest, ont aussi été mis à contribution. Une cinquantaine de jouets ont ainsi été collectés, à la satisfaction de tous.

Jeunesse

Vac'Loisirs

Les jeunes de Plouay en vacances

Le programme de Vac'loisirs Été 2014 a été dense et varié. L'objectif est de proposer des animations au plus grand nombre de jeunes et de passer un été sous le signe de la détente, du partage, et de la convivialité.



Au mois de Juillet, 106 jeunes âgés de 11 à 17 ans ont participé aux activités de Vac'Loisirs, soit au total 400 participations.

Des activités de loisirs, sportives et culturelles encadrées par une équipe d'animation composée de 6 personnes ont été proposées. De nombreuses animations se sont faites à Plouay (Top chef, paint ball géant à Manehouarn, canoë, foot en salle, soirées à l'Espace Jeunes...). D'autres animations ont permis aux jeunes de prendre le large : c'est le cas pour l'accrobranche, la Récré des 3 curés et les deux camps (un à Telgruc sur mer sur la presqu'île de Crozon, l'autre à saint Nicolas de Redon en Loire-Atlantique). Les activités qui ont rencontré le plus de succès sont le paint ball, la soirée barbecue, les experts enquête policière, la Récré des 3 curés, Top chef, la plage...



Camp à Telgruc sur Mer



Les experts, une enquête digne des romans policiers

Le mois d'Août au sein de Vac'loisirs fut plus court mais intense. En effet du 4 au 14 Août, 64 jeunes âgés de 11 à 17 ans ont participé aux activités de Vac'Loisirs, soit 195 participations. Des activités de loisirs, sportives et culturelles encadrées par une équipe d'animation composée de 5 personnes ont été proposées aux jeunes. Les activités à succès sont le ping-pong, l'initiation BMX, la création de bijoux et de cadre photos, la rando palmée et le Cluedo.

Vac'Loisirs Été 2014 se termine traditionnellement par une soirée clôture des vacances. C'est l'occasion de revoir les amis de juillet, de discuter autour d'un dernier repas. Un diaporama permet aux jeunes de se remémorer ces instants amusants, touchants et inoubliables passés à l'Espace Jeunes. Cela suscite un peu de nostalgie et surtout l'envie de recommencer l'année prochaine un été aussi chaleureux et convivial que l'été 2014.

A Plouay, les jeunes s'engagent

Depuis de nombreuses années, des jeunes prolongent leur engagement pour la collectivité après leur mandat de conseillers municipaux des enfants.

C'est le cas d'une partie des dirigeants de La junior association Plouay Rider Team. Ces jeunes ont à charge la gestion de la piste de BMX, projet initié par une autre équipe de jeunes avant eux et mis en place avec le soutien logistique de la municipalité via le service jeunesse. L'équipe actuelle poursuit les aménagements du site. Cet été, les responsables de l'association ont consacré trois journées à l'habillage du conteneur qui leur sert de local technique. Aidés de Cédric Hery, intervenant professionnel (BZX paint), les jeunes ont défini leur projet et réalisé une fresque selon la technique du graph pour un montant de 700 €



Des « travaux de nuit » ont même été nécessaires pour reporter sur le caisson le motif BMX choisi en toute logique par les jeunes cyclistes.

La piste est ouverte à tous. Il faut cependant adhérer à l'association pour bénéficier de ses équipements (vélos BMX...).

Président : Hugo Conan.

Point Information Jeunesse à l'Espace jeunes

Un PIJ, c'est :

- Un lieu d'accueil et d'écoute pour tous les jeunes et leurs familles.
- Un accueil gratuit, immédiat, dans le respect de l'anonymat.
- Une écoute par des professionnels de l'information.
- Un accompagnement dans la recherche d'informations.

Le PIJ est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation :

Grâce à une documentation dense et variée mettant en avant différents domaines (Enseignement, Formations et métiers, Emploi, Formation continue, Société et vie pratique, Loisirs, Vacances, Étranger, Santé, Transports), le fond documentaire du PIJ est une véritable encyclopédie consacrée à l'information.

Le PIJ met un espace multimedia à disposition du public :

- Accès à Internet (recherche d'informations et consultation de mails)
- Aide à la rédaction et à la mise en page de CV, lettres de motivation, rapports de stage...

CONTACT :

Point Information Jeunesse - Place de Bécherel - Plouay

Ouvert en Période scolaire : Mercredi et Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 - Vendredi de 16h00 à 18h00 **Ouvert pendant les vacances scolaires :** Lundi et Jeudi de 17h00 à 19h00 - Mardi de 10h00 à 12h30 - Mercredi et Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 16h30 à 18h00

Scolaire

Un nouveau directeur au Sacré-Cœur

Après trois ans à la tête de l'école du Sacré-Cœur de Plouay, Christelle Bedel a quitté ses fonctions pour d'autres horizons. Elle est remplacée par Frédéric Olliéro, 42 ans, originaire de Languidic, marié et père de deux enfants.

Il arrive de l'école Notre-Dame-du-Vœu d'Hennebont qu'il a dirigée pendant douze ans, de 2002 à 2014, après un premier poste de directeur à Cléguérec, de 1999 à 2002. Frédéric Olliéro a saisi l'opportunité de Plouay pour « aborder un nouveau challenge ». L'école est plus importante et il devient directeur à temps plein.

Il appliquera le projet d'établissement en cours, établi pour la période de 2012 à 2015. Ses soucis matériels majeurs seront : « la suite de la mise en place des normes d'accessibilité et la rénovation des structures du secteur primaire dans la perspective d'un cadre de travail rajeuni, plus moderne, plus agréable, plus porteur au travail ».



PETITS TÉMOIGNAGES :

Tilio : Ce que j'ai préféré, c'est la course de relais. Ce que j'aime faire, c'est le sport.

Matthis : J'aime bien ce qu'on fait en TAP. Je préfère le sport. Je n'avais jamais fait de course de relais, cela m'a permis de découvrir l'athlétisme.

William : J'aimerais bien faire plus de choses en TAP, du tennis par exemple. J'ai bien aimé aussi le jeu de la vipère. J'aimerais que les TAP durent plus longtemps...

A luna : J'aime bien tout ce qu'on fait en TAP. J'aime bien les balles au prisonnier. J'aimerais bien faire du ping-pong pendant les TAP.



Marie-Lou : J'ai bien aimé l'atelier d'expression. On y fait plein de choses, des activités de théâtre, des jeux.

Mise en place des Temps d'Activités Périscolaires

Après une longue phase de concertation, la rentrée de septembre a vu la mise en place du changement des rythmes scolaires. Consultées, les familles ont choisi de placer la demi-journée de cours supplémentaire le mercredi matin. A l'issue de la concertation avec les enseignants, il a été décidé de mettre en place deux rythmes distincts pour l'école maternelle et l'école primaire afin de mieux répondre aux besoins des enfants.

La journée des écoliers de primaire a été diminuée de 3/4 heure : la pause méridienne a été allongée et les enfants finissent la classe à 16h15. En effet, les créneaux horaires définis comme étant les plus favorables aux apprentissages sont la fin de matinée et le milieu d'après-midi. Il est inutile de placer en début d'après-midi des matières fondamentales qui nécessitent une vigilance importante.

Les activités périscolaires, gratuites et non obligatoires, sont proposées chaque midi selon trois ateliers. Pour permettre l'accueil de tous les enfants inscrits, deux groupes ont été formés : les uns vont en TAP avant de déjeuner, les autres après. Les activités périscolaires sont organisées sous la houlette d'Anne-Laure Lespert, animatrice et coordinatrice du service jeunesse de la commune. Elle est secondée par X animateurs recrutés par la commune. Des activités diverses sont proposées aux enfants : jeux sportifs, jeux de société, activités loisirs créatifs, expression...

A l'école maternelle, les Temps d'Activités Périscolaires ont été placés le mercredi matin pour permettre aux enfants de conserver les heures de sieste.



Rythmes de l'enfant

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires modifie le rythme de la semaine de nos enfants. Conçues pour alléger leurs journées d'école, ces modifications amènent à s'interroger aussi sur leur rythme de vie.

PETIT FOCUS SUR LE SOMMEIL DES ENFANTS :

Au cours de ces dernières décennies, le temps de sommeil des enfants a diminué du fait d'un coucher plus tardif le soir. Chaque année, les enfants entre 3 et 10 ans perdent 10 minutes de sommeil par nuit. En période scolaire 85 % des jeunes de 15 à 20 ans sont en manque de sommeil, environ 2 heures par jour (enquête INSERM). Les conséquences du manque de sommeil sont des difficultés de concentration, une



irritabilité, des troubles de la croissance, des troubles de la mémorisation et la diminution des performances scolaires.

Cette diminution du temps de sommeil est liée à un retard progressif de l'heure du coucher. Les raisons avancées sont la sur-sollicitation technologique (télévision, Internet, jeux vidéo, téléphone portable...) et le décalage du rythme des parents qui veulent profiter de leurs enfants après leur journée.

A QUELLE HEURE LE COUCHER ?

LES BESOINS EN SOMMEIL DES ENFANTS SONT ÉVALUÉS COMME SUIT :

Enfant : Maternelle / 3-5 ans : de 11 à 13 heures (sieste incluse) - Primaire / 6-12 ans : de 9 à 11 heures - **Adolescent** : Collège et Lycée à partir de 12 ans : de 8h30 à 9h30



Enfant sans garderie le matin et levé à 8h00



Enfant arrivant en garderie à 8h00 le matin et levé à 7h00



Collégien arrivant au collège à 8h00 sans transport scolaire, levé à 7h00

Se coucher tard est compensé par une bonne grosse matinée

FAUX : Le sommeil du matin n'a pas le même pouvoir de récupération que le sommeil nocturne. En effet, les phases de sommeil paradoxal risquent alors de survenir après le lever du jour, c'est-à-dire à un moment où l'ambiance générale n'est plus propice au sommeil : la température et le bruit ainsi que la température corporelle sont plus élevés le matin et constituent des facteurs de perturbation du sommeil. Le sommeil du matin a perdu son pouvoir de récupération notamment sur le plan mental. Les apprentissages sont alors perturbés.

Avec la semaine de 4 jours, les enfants avaient plus de temps pour se reposer

FAUX : La semaine de 4 jours semblait en apparence répondre aux besoins de l'enfant mais avait aussi des inconvénients. En effet, quand le mercredi et les samedi-dimanche étaient non travaillés, les enfants avaient largement tendance à se coucher plus tard les mardi, vendredi et samedi soirs. Leur rythme de coucher n'était donc pas stable, entraînant une désynchronisation et un risque de fatigue importante.

41% des parents d'enfants scolarisés déclarent que leurs enfants ont du mal à se réveiller le matin et 11% d'entre eux ont un enfant se plaignant d'avoir des difficultés en classe liée à la somnolence. Depuis 2009, l'« électronisation » a gagné la chambre des enfants : 42% des parents autorisent désormais la radio dans la chambre de leurs enfants, 38% un ordinateur, 33% un téléphone fixe ou portable et 31% la télévision. Autant d'éléments perturbateurs de sommeil. Les enfants dont le temps de sommeil est insuffisant (moins de 8 heures) et les jeunes lycéens de plus de 16 ans sont les plus équipés.

D'après la brochure Les carnets du sommeil.



Conseil Municipal des Enfants

Les enfants de la commune viennent d'élire leur septième Conseil municipal. La première équipe avait été effectivement élue en avril 2000. Depuis, à raison de mandats de deux ans, les enfants de Plouay s'investissent dans la vie municipale. La nouveauté de cette équipe tient au nombre de conseillers puisque, selon la règle appliquée à leurs aînés, les conseillers municipaux sont désormais 29.

Les élections se sont tenues le vendredi 17 octobre.

Celles-ci ont été l'occasion d'une leçon de civisme grande nature : campagne électorale, affiches, bureau de vote, carte d'électeur, isoïr, urne, proclamation des résultats... tout est fait à l'identique des élections municipales des adultes. Les enfants concernés sont ceux de CM1 et CM2 des écoles du Sacré-Cœur (15 conseillers) et de Manehouarn (14 conseillers), seuls les enfants résidant à Plouay étant éligibles.

Une séance de passation a réuni les jeunes conseillers nouvellement élus et leurs prédécesseurs le vendredi 21 novembre.

Au cours de cette séance, les anciens élus ont été remerciés par Martine Mahieux, maire-adjointe à la jeunesse, qui a rappelé leurs actions pour la commune. Les projets réalisés comme ceux présentés par les nouveaux candidats montrent que les enfants sont très sensibles à leur cadre de vie, à sa propreté, en un mot au civisme et qu'ils sont avides de solidarité intergénérationnelle ou de liens intergénérationnels.



RÉALISATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2012-2014



COMMISSION SOLIDARITE- PREVENTION

- Action de prévention des risques dans les transports en commun. Madame Le Mestric de l'A.N.N.A.T.E.P. a animé cette activité. Dans un premier temps, les enfants de CM1 et CM2 ont visionné un film concernant ce sujet. Ensuite tous les enfants ont participé à une mise en situation avec une animation « sortir vite » avec la collaboration de Monsieur Kerjan, transporteur, qui a mis à disposition un car et un chauffeur.

- Sensibilisation des enfants aux risques liés à la visibilité des piétons et des cyclistes lors des allers et retours de l'école en période hivernale. Les membres de la commission ont distribué des brassards et des couvres-sacs « jaunes fluo » auprès des enfants des écoles.

COMMISSION ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT CADRE DE VIE

- Participation au printemps de Manehouarn en avril 2013 : les élus de cette commission ont animé l'atelier tri sélectif mis en place par Samuel Montangon ambassadeur du tri. Ils ont également accueilli le public lors de l'exposition Recyclons réalisée dans le cadre périscolaire (réalisation d'une statue de femme en bouteilles plastique).

COMMISSION LOISIRS - CULTURE

- Organisation d'un concours de dessins sur le thème de « Plouay, hier, aujourd'hui et demain » Ce concours était destiné aux enfants des écoles. Huit lieux ont été choisis sur la commune à partir d'une représentation photographique d'autrefois et d'aujourd'hui de chaque lieu. Les participants au concours devaient imaginer la future photographie de ces endroits dans un an, 10 ans, 100 ans ou 1000 ans. Les dessins ont été exposés lors de la cérémonie des vœux en janvier 2014 et au Crédit Mutuel de Bretagne, partenaire de l'association Histoire et patrimoine. Un prix a été remis pour les critères : passé, présent et futur.

LES JEUNES ÉLUS ONT EN OUTRE PARTICIPÉ :

- aux cérémonies commémoratives du 8 mai et 11 novembre,
- aux diverses inaugurations (Point Information Jeunesse...)
- aux vœux du maire, et aux différentes animations organisées par la Commune.

Un nouveau C.M.E.

La nouvelle équipe a été installée par Jacques Le Nay, maire, qui a remercié tous les enfants qui se sont portés candidats et félicité les nouveaux conseillers. Les affiches réalisées par les jeunes candidats montrent qu'ils ne manquent pas d'idées, nul doute que leur mandat sera riche de réalisations.



Lola ANDRÉ



Amélie BOEZET



Lugan BRIX



Kloé GAUTIER



Elouan GICQUEL



Emma GUENNEC



Louka GRAIGNIC



Azilis GUILLERME



Agathe HELLO



Noa KERBRAT



Inès KERJAN



Valentin KIRION



Camille LABBE



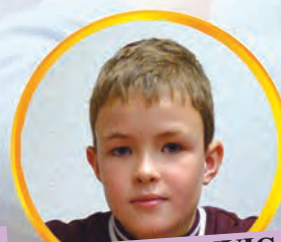
Louis LABBÉ



Louna LECLERC



Maxime LE CRENNE



Enzo LE DANVIC



Brice LE ROUX



Emma LOPEZ



Bran MARTIN



Mathis MICHEL



Marine OGER-NAUD



Clémence PERESSE



Gustave PERSON



Jade PLAQUIN



Apolline PLETS



Hugo ROUFFINEAU



Nathan THOURY



Jade TOULLIOU

Environnement - Cadre de vie

Les participants aux ateliers de l'Agenda 21 ont visité le centre de tri de Caudan le 25 juin



Afin de mieux cerner les enjeux du tri sélectif, les membres des ateliers Agenda 21 ont été invités par Hélène Miotès, adjointe en charge de l'environnement, à visiter le centre de tri situé sur la commune de Caudan.

Samuel Montangon, ex ambassadeur du tri de la Communauté de communes de la région de Plouay et aujourd'hui agent de suivi de la qualité de la collecte pour Lorient agglomération, a guidé cette visite et fait découvrir le cycle de tri des déchets.



Stockage des déchets à leur arrivée au centre, tri manuel, acheminement vers les aires de stockage spécifiques, compressage avant envoi dans les usines de recyclage pour la fabrication de nouveaux matériaux.

Le syndicat du bassin du Scorff mène un programme d'actions diversifié



Les actions du Contrat territorial Milieux aquatiques ont notamment comme mission la Restauration de la continuité écologique (seuils, buses faisant obstacles) et la diversification des habitats aquatiques dégradés,

C'est à ce titre que le ruisseau de Pont en daul (ou le Malachappe) s'est vu équiper de deux rampes en enrochement qui devra permettre le franchissement de la buse pour les espèces aquatiques.

La ville de Plouay, dans le cadre de son Agenda 21, a participé à la sixième édition du Jour de la Nuit qui a eu lieu le samedi 20 septembre 2014.



Consciente des effets de la pollution lumineuse sur le paysage et le ciel étoilé, sur la biodiversité nocturne, dont l'Homme, et sur la consommation d'énergie, la ville de Plouay a décidé de participer à la sixième édition du Jour de la Nuit.

Une réunion publique sur le thème de l'éclairage public a été animée par l'entreprise Bouygues Energies Services, afin de présenter les réalisations déjà effectuées, le point sur les luminaires en place, l'évolution des consommations et des coûts.

A l'occasion de cette soirée, l'éclairage public a été réduit en différents points de la ville et dans les écarts ou villages de 23 h à 6 h. Afin de poursuivre la démarche sur le long terme, ces extinctions vont se poursuivre.

La bibliothèque de Plouay s'est associée à la démarche en proposant une sélection d'ouvrages en lien avec les étoiles et les animaux de la nuit.



Frelon asiatique

Apparu en Bretagne il y a quatre ans, le frelon asiatique est aujourd'hui recensé dans 175 communes du Morbihan (6 seulement il y a trois ans). Ce dangereux insecte prolifère à une vitesse inquiétante comme en témoignent les 600 nids détectés au cours des six premiers mois de 2014. Le frelon asiatique est dangereux pour l'homme, comme le frelon commun, mais c'est aussi un prédateur redoutable pour les abeilles, dont il menace les ruches, mettant la pollinisation du monde végétal en jeu.

Les nids pouvant être situés en grande hauteur, leur destruction est difficile et doit être opérée par un professionnel. Or la destruction des nids est à la charge du propriétaire du terrain. Les pompiers n'intervenant plus chez les particuliers, il convient de faire appel à une société privée et le coût de la destruction peut être élevé. Ce coût dépend de la hauteur d'intervention et de la nécessité ou non d'utiliser une nacelle. Mais il est dangereux de ne rien faire !

Aussi le Conseil Général du Morbihan a-t-il décidé à la mi-novembre de voter une aide de 50 % pour ces opérations avec un barème maximum (de 110 à 400 euros).

	PLAFOND DE DÉPENSE ÉLIGIBLE
Nid situé à - de 8m	110 €
Nid 8 > 20 m	140 €
Nid situé à + de 20m	200 €
Nid situé à + de 15m / recours à une nacelle nécessaire	400 €

La commune de Plouay, sensible à ce problème environnemental et soucieuse de participer activement à l'éradication de ce risque, a décidé de mettre en place un dispositif similaire et complémentaire. Tout propriétaire devant faire procéder à la destruction d'un nid pourra donc prétendre à une double subvention départementale et communale.



En présence d'un nid, ne jamais entreprendre de le détruire seul. Cette démarche très dangereuse doit être réalisée par un professionnel.

Si vous découvrez un nid de frelon asiatique, prévenez le FEMODEC de Vannes au 02.97.63.09.09 et la mairie. Celle-ci vous communiquera la liste des entreprises locales habilitées.

Incivilité

Certains n'ont pas le courage d'aller jusqu'aux bennes à verre et préfèrent jeter leurs bouteilles au bord des routes ! Quitte à se déplacer pour jeter ses bouteilles, autant le faire au bon endroit !



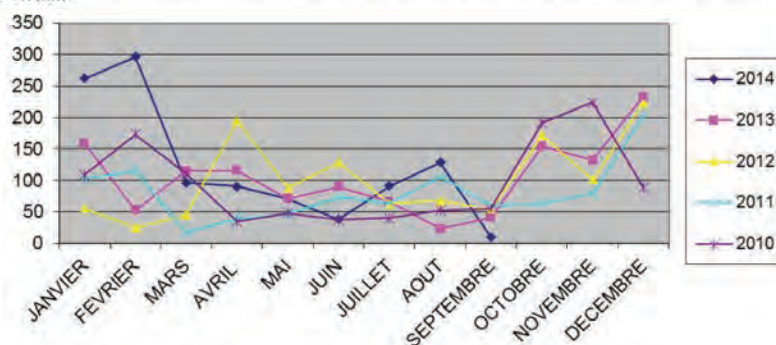
Pluviométrie

Chaque été les langues vont bon train sur une éventuelle canicule... chaque automne voit les mêmes interrogations sur la pluviométrie. Voici la pluviométrie des cinq dernières années sur notre commune.



	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
2014	262,5	297	96,5	90,9	71,1	38,3	91,4	128,4	10,4	142,8	203,1	202,5	1086,5
2013	158,5	52,7	115,4	116	71,1	90,2	66,3	23,4	41	154,6	132,3	232,7	1254,2
2012	55,7	25,5	45,6	195	87,6	128,5	63,7	67,5	54	171,7	101,1	222,9	1218,8
2011	102,8	115,6	17,6	39,9	46,5	73,6	64,4	106,2	60,8	63,1	79,2	202,8	972,5
2010	109,2	173	111	34,9	48,5	37,3	40,7	52,6	54,4	192,2	224,3	89,1	1167,2

Pluviométrie en mm



La construction d'un parcours d'activité santé sénior (PASS) à la Résidence Louis Ropert



Dans le cadre du **Projet Régional de santé de Bretagne 2012-2016** et de l'action « **promouvoir les actions de nutrition et d'activités physiques et sportives adaptées auprès de la personne âgée en perte d'autonomie** », un certain nombre de **Parcours d'Activité Santé Sénior** ont été mis en place dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Bretagne.

Afin d'enrichir ses équipements et de diversifier ses activités, la Résidence Louis Ropert s'est lancée dans la construction d'un PASS installé depuis peu à l'extérieur, dans le jardin. Cet équipement a été construit grâce au travail du chantier nature de Plouay et au financement de l'ARS pour une somme de 5000 € nécessaire à l'acquisition de différents agrès.

Concrètement « Le Parcours d'Activités Santé Séniors » est un ensemble d'agrès adaptés aux personnes âgées permettant d'effectuer des exercices qui sollicitent et

stimulent leurs capacités physiques et cognitives. Cela contribue à la prévention de la perte d'autonomie et des chutes, aide à une dynamique d'estime de soi, et participe ainsi au mieux être et au bien être des résidents. (voir <http://www.ars.bretagne.sante.fr/Parcours-d-Activite-Sante-Seni.131614.0.html>).

Les Résidents de l'EHPAD Louis Ropert l'utilisent régulièrement, seuls ou accompagnés par les coachs de Profession Sport 56. Le PASS est également à la disposition des locataires de la Résidence de Bellevue.



Des résidents et des intervenants du Chantier Nature et Patrimoine avec leur responsable, Véronique Le Palud

● **Les agents du Chantier Nature et Patrimoine** ont assuré la mise en place des 6 ateliers du Parcours d'Activités Santé Séniors courant juin, afin qu'il soit opérationnel pour l'été. Cette réalisation du Chantier Nature et Patrimoine à l'EHPAD Louis Ropert est un bel exemple de solidarité et de relations intergénérationnelles.

Le chantier nature et patrimoine de Plouay est un chantier d'insertion d'une capacité d'accueil de 10 places. Le dispositif est initié par le conseil général et la DIRECCTE qui le financent en partie avec le Fond Social Européen. Les personnes accueillies rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. Le chantier leur permet par le biais d'un contrat d'accompagnement vers l'emploi d'une période de 6 mois de remettre le pied à l'étrier, période durant laquelle ils bénéficient d'un suivi professionnel individualisé par Viviane Terres de l'entreprise prestataire IDE'OZ, suivi dont la finalité est la construction d'un projet professionnel.

Le Chantier Nature et Patrimoine peut intervenir pour certaines missions en rapport avec son activité auprès des associations locales et comités de chapelles.

Pour toute demande, contacter Véronique LE PALUD, encadrante du chantier.

06 84 60 80 97.



Les animations à la résidence



● La venue des animaux de la ferme de Kerporho et des enfants du Centre de loisirs Les P'tits Loups de Mané à la Résidence Louis Ropert.

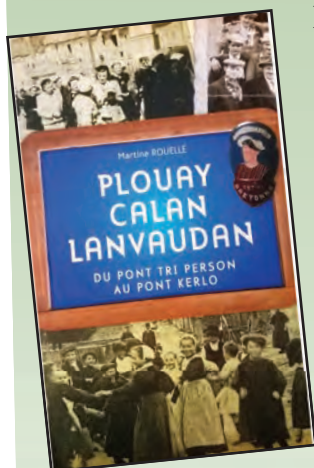
Le Lundi 21 Juillet 2014, 69 enfants du centre de loisirs Les P'tits loups de Mané ont rejoint leurs aînés au foyer-logement Louis-Ropert afin de câliner les petits animaux de la ferme de Kerporho de Pluvigner. Lapins, cochons d'Inde, poules mais aussi un lama, un alpage, des moutons, des chèvres et une tortue ont ravi petits et grands.

● LES JARDINS DE NOS ANCIENS



Cette année, trois jardinières sur pieds ont été mises à la disposition des Résidents pour la création de trois jardins : un jardin zen, un jardin d'agrément et un jardin aromatique pour le plus grand bonheur des chefs cuisiniers de la Résidence qui se servent des plantes cultivées et entretenues par les Résidents.

● LES ATELIERS « MÉMOIRE »



Parmi de nombreux ateliers « mémoire », animés notamment par l'animatrice et/ou l'ergothérapeute de l'EHPAD, certains ont particulièrement marqué les esprits des Résidents.

De nombreuses heures ont d'abord été consacrées à la lecture de l'ouvrage de Martine Rouelle intitulé Plouay, Calan, Lanvaudan, Du Pont Tri Person au Pont Kerlo. Cette lecture a permis la découverte de la naissance de la commune de Plouay ou l'émergence de souvenirs. Certains visages ont été reconnus, certaines histoires ont été rappelées et certains paysages ont fait revenir à la surface de nombreux souvenirs personnels. Ce très bel ouvrage a également donné envie aux Résidents de faire part de leurs souvenirs de la dernière guerre en cette année de commémoration (1939-1945). Voici leurs témoignages, leurs lettres et leurs poèmes.

Le jour tant attendu ...
Aujourd'hui les pionniers de notre histoire, garant des souvenirs oubliés, peuvent se reposer dans les murs de nos maisons de retraites comme dans celle de Louis Ropert à Plouay. Tous ont connu cette guerre de 39-45 qui les a marqués de différentes manières : par la radio car ils étaient loin en Afrique par exemple ou en France, en connaissant le deuil, la peur de ne plus revoir un être cher parti au combat. Même si des souvenirs s'effacent, ceux-là sont encore bien présents dans la mémoire de tous. Notamment celui de « ce jour béni » comme le nomment certains, la libération. L'arrivée de ces hommes ne parlant que très peu français mais qui pourtant sont venus jusqu'à eux pour les sauver. Les américains. Avec des uniformes différents de ce qu'ils avaient connu jusqu'à lors, mais surtout à bord de JEEP, véhicule emblématique pour ces jeunes gens.

L'arrivée dans Plouay,
« Ils arrivaient de Pontivy. Deux éclaireurs sont arrivés dans Plouay par la route de Bubry. Ce jour-là, je m'en souviens encore, je faisais les vitres du bar que tenaient mes parents. Ils sont entrés l'air de rien. Ils avaient soif et ont su nous demander de quoi boire. Beaucoup d'autres ont suivi dans Plouay avec des JEEP. C'était la joie dans le bourg, tout le monde sortait sur la place pour faire la fête. Ensuite les américains ont monté l'hôpital à la sortie du bourg. »

A mon père,
Mon père ce vaillant officier,
Est depuis cinq ans, des boches, prisonnier,
Il expie, bien loin en terre étrangère,
Des peines et des tourments amers,
Exilé, loin de cette terre de France,
En qui il avait mis sa plus chère espérance,
Il attend, patient et résigné l'heureux jour,
Où sonnera l'heure bénie de son retour,
Nous ici, pleurant un si tendre père,
Chaque jour, à l'autel faisons une prière,
A ce dieu tout puissant prisonnier d'amour,
Qui nous le rendra, et cela pour toujours.
(Madame, Le Cabellec Marie-Louise, alors âgée d'une dizaine d'années, a écrit ce poème à son père).

Recrutement d'une psychologue et d'une ergothérapeute pour la Résidence Louis Ropert



Laura LE NEURES, psychologue, a intégré notre structure depuis le 15 Mai 2014.

Elle est présente dans l'établissement tous les Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Elle se tient à disposition des résidents et des familles. Elle assure différentes missions :

- Rencontre individuelle des résidents à leur entrée
- Suivi psychologique de certains résidents
- Accompagnement des familles : à l'entrée du résident et lors de difficultés
- Soutien aux professionnels
- Organisation de réunions d'information pour les équipes
- Travail en équipe sur la réalisation et la mise en œuvre des projets de vie individualisés
- Accompagnement et analyse des comportements des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.



Cindy LE DIMET, ergothérapeute, a intégré notre structure depuis le 3 Septembre 2014.

Elle est présente dans l'établissement tous les Mercredi de 9h00 à 17h00.

L'ergothérapie utilise des jeux, des activités de loisir ou de la vie quotidienne. C'est un excellent moyen de récupérer et/ou de maintenir ses capacités motrices et cognitives. Le résident apprend alors à évaluer ce qu'il est capable de faire, sans se mettre en difficulté ou en danger. L'intervention de l'ergothérapeute peut se faire à différents niveaux et notamment au niveau des actes de la vie journalière et sous forme d'atelier.

Cindy Le Dimet assure les missions suivantes :

- Travail sur l'autonomie de la toilette, de l'habillage et des repas ;
- Création ou choix d'aides techniques ;
- Travail sur le positionnement au lit et au fauteuil ;
- Mise en place des activités motrices (activités manuelles, cuisine, ...) et cognitives (jeux de mémoire, jeux de mots, ...)
- Formation des équipes à la manutention.



Avec le service sophia, l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques !



L'accompagnement sophia en pratique :

Les adhérents du Morbihan reçoivent régulièrement des supports d'information pour mieux connaître la maladie, partager le vécu d'autres patients et l'expérience des professionnels de santé.

Ils ont également accès, sur le site www.ameli-sophia.fr, à un espace d'information très complet sur le diabète.

Ils peuvent aussi bénéficier, selon leurs besoins, d'un accompagnement téléphonique par des infirmiers-conseillers en santé sophia.

Comment bénéficier de sophia ?

sophia s'adresse aujourd'hui aux personnes majeures, ayant un diabète de type 1 ou 2, prises en charge à 100 % par le régime général de l'Assurance Maladie au titre d'une ALD (Affection de Longue Durée).

Les personnes concernées reçoivent un courrier de l'Assurance Maladie les invitant à s'inscrire en retournant le bulletin d'inscription joint. sophia est un service gratuit, sans engagement et sans incidence sur le niveau de remboursement.

Pour en savoir plus :

811 709 709

Prix d'un appel local depuis un poste fixe



Anthroponymie - Les noms de famille bretons à Plouay

BELLOUR : le noble, pour attaquer ou défendre ses terres, faisait appel à des guerriers. Ce terme *bellour* ou *beller* évoque ce passé de l'ancien duché de Bretagne et signifie « combattant, guerrier ».

BELZ : l'origine est claire : Belz en Morbihan est écrit *Beels* en 1077 et *Bels* en 1337. En revanche, on n'a à ce jour aucune explication suffisante sur le sens de ce terme. *Belzic* est un diminutif.

BERNARD : très fréquent dans les cartulaires de Redon et Quimperlé, ce mot est composé de *bern* « ours » et *hard* « hardi, fort », surnom de guerrier donc. En breton, ce nom a évolué en *bernes* d'où Kerbernes en Séglien et en Ploemeur : le village des « Bernard ».

BEUZET : c'est le participe passé du verbe *beuzin*, noyer. C'est à prendre au sens figuré vraisemblablement, à moins qu'il ne s'agisse de quelqu'un qui allait se noyer et que l'on a ramené à la vie.

BEVAN : nom porté par un témoin d'une charte du cartulaire de Redon (du 9^e au 12^e siècle). On le rattache communément à Evan ou Even, rapprochés étymologiquement du latin *Eugenius* (de bonne race) ou du celtique *Eugenos* (race d'Esos). Evano, Nevanen... procèdent de ces racines evan ou even.

BLAYO : s'explique par le breton *bleiz*, le gallois *blaidrl* qui désignent le loup. Le o de Blayo marque une forme familière. Pour les amateurs de celtisme ou de vins, les côtes de Blaye se réfèrent pareillement au loup.

BLEVEL : est l'adjectif du nom *bler*, cheveux, poils. Le Blavec en est une variante (Le Blevec en 1448 à Persquen et en 1462 à Arradon). Le contraire de blevec c'est *Moal*, « chauve ».

BODERE : se montre surtout en pays bigouden ; *bod* c'est « la résidence, la demeure » et *ere* vient du breton *mere* qui signifie « élevé ».

BOEZET : est le participe passé du vannetais *boezein* (*boezi* ailleurs) : « habituer, accoutumer » – surnom donné à quelqu'un qui était habitué à faire quelque chose, mais quoi ?

BOTHEREL OU BOTHOREL : viennent du vieux français *boterel* qui signifie « petit crapaud », terme affectif qui s'emploie encore avec les tout petits.

Les cartulaires, œuvres de moines, sont de précieux monuments historiques. Celui de Redon par exemple couvre la période qui va de 832 à 1128. Les manuscrits de ces deux cartulaires ont récemment été magnifiquement réédités.

A suivre...

Les nouveaux commerçants

MAISON DU MENUISIER

Bois - PVC - Alu - Rénovation

place de l'église
56 240 Plouay
06 88 66 32 03



KOET INOV

Chauffage et poêle

11 Rue Paul Ihuel
56240 Plouay
02 97 84 13 38



DES HABITS ET VOUS

Prêt à porter féminin

11 rue de la Croix blanche
56 240 Plouay
02 97 11 03 83



B.S.T.P

Bretagne Sud Travaux Publics
Terrassement - Assainissement -
Aménagement - Environnement

Le Ouedec Philippe
06 24 99 88 25
courriel : bstp@orange.fr



BREIZH GUEPES

Entreprise de destruction de nids de guêpes et de frelons.

Agréée par la FDGDON pour la lutte contre le FRELON ASIATIQUE
06 66 72 78 14 - breizhguepes@gmail.com





Les animations de la médiathèque

La médiathèque est ouverte au public de 16h00 à 18h00 (du mardi au samedi) et le mercredi de 9h00 à 12h 00 et de 14h00 à 18h00.

Une belle exposition sur les monstres marins

Durant trois semaines du mois de septembre, les monstres marins ont régné en maîtres à la salle d'exposition de l'office du tourisme.

Qu'elles soient réelles ou imaginaires, ces créatures extraordinaires exercent toujours une fascination particulière sur le jeune public.

Maïka Gallou, bibliothécaire, et Maryannick Croizer, bénévole à la médiathèque, ont accueilli pas moins de 27 groupes scolaires pour des animations ludiques, instructives et adaptées en fonction de l'âge des enfants. A la fin de chaque séance, un des modules de l'exposition "s'est transformé" en Nautilus, le petit sous-marin, pour emmener le jeune public dans les abysses à la découverte des poissons-ogres, des poissons-hachettes et autres monstres des grands-fonds...

Beaucoup d'humour et d'inventivité donc pour cette exposition créée par Dominique Richard, architecte lorientais déjà bien connu et très apprécié du public plouaysien.



"Du livre à l'argile", une nouvelle animation à la bibliothèque

Maïka, qu'est-ce que cet atelier ?

Un atelier de création... D'abord on lit une belle histoire...ensuite on imagine le personnage et on le réalise en argile.



Qui guidera les participants dans cette belle aventure artistique ?

Sandra Collineau de la "Petite Fabrique", plasticienne bien connue des "jeunes artistes" plouaysiens.

Puis-je participer ?

L'atelier est ouvert aux enfants de 7 à 11 ans qui aiment les livres et l'argile.

Quand est-ce ?

Le prochain atelier aura lieu le mercredi 14 janvier à 14h30 à la médiathèque.

Faut-il s'inscrire ?

Oui, l'inscription est obligatoire.

Si j'ai d'autres questions, où puis-je te joindre ?

A la médiathèque ou au 02.97.33.11.94.

ANIMATIONS CULTURELLES MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE

. Ateliers « Du livre à l'argile » :

Par Sandra Collineau de l'association « La Petite Fabrique », sur inscription - 14h30. A la médiathèque.

Mercredi 14 janvier 2015 - Mercredi 8 avril 2015

. Exposition « Chansons traditionnelles »

Du 21 mars au 11 avril 2015

à la salle d'exposition du Vieux - Château.

. Ateliers « Bébés lecteurs »

Sur inscription, deux séances : 9h30 et 10h30.

Vendredi 16 janvier - Vendredi 27 février 2015

Vendredi 27 mars - Vendredi 10 avril - Vendredi 15 mai





Manehouarn replonge au XVII^{ème} siècle

C'est sous le soleil d'une superbe journée de fin d'été que s'est déroulée cette édition 2014 de la journée du patrimoine. Avec un peu d'avance par rapport au programme national, le public ne s'est pas trompé et s'est massivement déplacé pour apprécier le spectacle équestre donné par les Cavaliers de la Plaine de France.

L'instant d'un après-midi, chacun a pu se replonger au temps des fameux Mousquetaires, compagnie créée par Louis XIII en 1622. Après la présentation des Mousquetaires rendus célèbres par Alexandre Dumas, jeux équestres, combats à l'épée et voltige équestre se sont succédés, suscitant l'admiration du public face à ces cavaliers-cascadeurs si accomplis.



Rendez-vous le dimanche 13 septembre 2015
pour une animation qui promet d'être détonnante...



Les conférences Du 16^{ème} au 19^{ème}, le riche habitat rural de la vallée du Scorff

Le 26 septembre, s'est tenue une conférence sur l'habitat rural traditionnel de la vallée du Scorff. Celle-ci était co-organisée par la Région Bretagne, le Syndicat du Scorff et la municipalité à l'occasion du cinquantenaire du Service de l'Inventaire du patrimoine en Bretagne.

Après les mots d'accueil de Jo Daniel, président du Syndicat du Scorff et de Sylvie Peresse, conseillère municipale déléguée, Catherine Toscer, du Service de l'Inventaire du patrimoine a fait revivre la société rurale d'autrefois via un diaporama. Celui-ci est le fruit des études menées en 1967-1968 par le Service de l'Inventaire et de 1997 à 2000 par ce Service et le Syndicat du Scorff. A l'issue de la conférence, l'échange entre la conférencière et le public a été très riche. Le public a pu aussi redécouvrir avec plaisir l'exposition « Patrimoine bâti en vallée du Scorff » installée pour l'occasion par Jacqueline Le Calvé du Syndicat du Scorff et Sylvain Nignol, agent du patrimoine de la commune. Ces études ont mis en évidence la conservation d'un remarquable habitat rural dont les constructions les plus anciennes remontent aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. La richesse de cet habitat rural est expliquée d'abord par la qualité de la pierre, le granite, et par la richesse, le statut social des constructeurs. De fait, d'innombrables manoirs ont été édifiés en Bretagne au cours du Moyen-âge et ont largement contribué à l'organisation de l'espace rural. Des métairies, dites nobles, se construisent autour de ces manoirs dès le 15^{ème}



siècle et s'inspirent de leur organisation. Le modèle le plus fréquent était à l'origine le logis mixte (appelé aussi le logis étable) partagé entre les animaux et les hommes, ce modèle survit jusqu'au 19^{ème} siècle dans les fermes très modestes. Il fait place ensuite au logis sur dépendance où l'étage est réservé à l'occupation humaine au-dessus du rez-de-chaussée dévolu aux fonctions agricoles. A la fin du XVIII^{ème}, l'influence de l'habitat urbain fait à nouveau évoluer les constructions : les fonctions sont désormais bien distinctes et le logis indépendant s'accompagne de dépendances le plus souvent en alignement.

Pour ceux qui ont manqué cette conférence, le livre *Architecture rurale en Bretagne* rédigé par le Service de l'Inventaire du Patrimoine est disponible à la médiathèque. Le 7 février, une seconde conférence animée par Jacqueline Le Calvé du Syndicat du Scorff, vous présentera plus largement le patrimoine rural et le mode de vie paysan aux siècles passés (y sera notamment abordé le rapport seigneurs/paysans dans l'ancienne seigneurie de Manehouarn).

LES COTES BRETONNES A PIED, DE NANTES AU MONT SAINT - MICHEL.



Le samedi 18 octobre, Claude Derollepot a tenu une conférence à la salle de la médiathèque.

Ce retraité caudannais, passionné de randonnée et de photographie, s'est lancé, en 2006, dans un tour de Bretagne. En six

années, il a parcouru pas moins de 3 450 kilomètres dont 2450 sur les sentiers côtiers en 738 heures de marche. C'est cette randonnée bretonne qu'il a présentée au public à l'aide d'un très beau diaporama accompagné d'airs traditionnels bretons. Les échanges avec le public ont ensuite été très riches.

Pour ceux qui ont manqué cette conférence, le livre de Claude Derollepot, *De Nantes au Mont Saint-Michel*, a été acquis par la médiathèque et est empruntable.



GÉRARD ARNAUD FAIT DON D'UN TABLEAU A LA MUNICIPALITÉ

Le peintre, reconnaissant de l'accueil que lui a toujours réservé le service culture de la mairie de Plouay, a remis une toile montrant Anne de Bretagne à la municipalité lors d'une petite cérémonie organisée le 11 octobre.

La duchesse y est représentée devant la mer où vogue La Cordelière, navire construit sur ses ordres en 1498 à Morlaix et fleuron de la flotte bretonne.

Le tableau a rejoint les murs de la salle du conseil où il a rejoint une autre œuvre de Gérard Arnaud.

Ecole de Musique



UNE ÉCOLE QUI SE PORTE BIEN

Après deux années marquées par l'incertitude, l'école de musique se porte bien. Ancienne compétence de l'ex-Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet, l'école de musique est désormais portée administrativement par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) créé par les communes de Calan, Inguiniel et Plouay. Si on pouvait craindre une baisse d'effectif par le départ des élèves des communes n'ayant pas adhéré au SIVU, il n'en est rien, bien au contraire puisque le nombre d'élèves est en légère hausse. Il est à noter que tout résident de Bubry peut s'inscrire dans l'école grâce à une convention de prestation de service passée entre la mairie et le SIVU. Les cours sont dispensés à l'école, rue de Manehouarn mais aussi à Inguiniel.



L'école de musique du Scorff au Blavet compte aujourd'hui 143 élèves (dont 91 résidant à Plouay). Il est à noter qu'un jardin musical a été mis en place cette année pour les petits de moins de 4 ans accompagnés d'un parent. Ce jardin n'est pour l'instant ouvert que sur Plouay faute d'un nombre d'inscriptions suffisant pour en ouvrir sur les antennes de Calan et Inguiniel.

Si des familles sont intéressées, il est encore possible de s'inscrire sur cet atelier. Des places sont également disponibles en éveil musical pour les enfants de 4- 5 ans (le mercredi de 16h15 à 17h).

UN COMITÉ D'ÉLUS

Le comité du Syndicat est composé d'élus représentant les trois communes membres au prorata de la population municipale à la création de la structure.

CALAN	INGUINIEL	PLOUAY
Le Beller Maryannick (vice-présidente)	Evanno Anne (vice-présidente)	Peresse Sylvie (présidente)
Doussal Pascal (mairie)	Le Masle Jean-Louis (mairie)	Le Nay Jacques (mairie)
Raude Marie-Noëlle	Albor Laurence	Le Nay Gwenn
	Joubaud Sylvie	Mahieux Martine
		Miotès Hélène
		Viot Joël

PREMIERE AUDITION DE L'ANNÉE A CALAN

L'école de musique organise régulièrement des auditions pour permettre aux élèves de montrer le fruit de leur travail et les habituer à jouer en public. La première audition de l'année s'est tenue à l'Espace rencontre de Calan le mardi 2 décembre. C'était une première pour de nombreux élèves qui, ayant débuté la pratique d'un instrument, jouaient pour la première fois en public. Encouragés par la présence de leurs parents, ils ont surmonté leur trac et offert une belle prestation au public.



En audition, on joue seul... ou avec son professeur... ou en petite formation



EMBAUCHE D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF POLYVALENT

Pour pallier le départ des agents administratifs de l'ex-communauté de communes à Lorient agglomération, le SIVU a d'abord eu recours au Centre de Gestion du Morbihan qui met du personnel de remplacement à disposition des collectivités.

Pendant six mois, Muriel Guillou a ainsi accompagné administrativement les élus dans la lourde tâche de la mise en place administrative du SIVU. A l'aube de la nouvelle année musicale, le SIVU a embauché un agent administratif titulaire. Forte d'une expérience de près de dix ans au service sports de la mairie d'Auray, Pascale Jannic a pris ses fonctions le 1er septembre et a assuré la rentrée des professeurs et des élèves.

CONTACT :

Ecole de musique du Scorff au Blavet
Rue de Manehouarn - Plouay
Secrétariat : 02 97 21 72 60 ou
ecoledemusique56@orange.fr

secrétariat ouvert :
mardi - mercredi - jeudi

Possibilité de bénéficier du
Forfait Azur passion CAF (45 /an)
Paiement par chèque vacances accepté

Expressions

Expression "Plouay Ensemble"

Voilà bientôt neuf mois que notre nouvelle équipe s'est remise au travail dans un contexte budgétaire particulièrement difficile. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous sommes tout à fait conscients que les collectivités doivent, chacune à leur niveau, participer au redressement des finances publiques. Il en est de la responsabilité de tous les élus, locaux ou nationaux.

Nous avons subi une baisse de nos subventions cette année. Les dispositions annoncées par le gouvernement dans la loi de finances pour 2015 vont accentuer encore plus fortement la chute des subventions de l'Etat vers les communes. Les premières projections annoncent une baisse de plus de 30 % des dotations en 2017.

Si ces chiffres devaient être officialisés, la commune devra mettre en place des mesures d'économie. Une réflexion va être entamée pour trouver des solutions tout en essayant de continuer à vous assurer le meilleur service. Nous vous tiendrons informés des avancées dans ce dossier.

Force est tout de même de constater que l'Etat continue à alourdir les dépenses des communes par des transferts dont les charges ne sont pas compensées. L'exemple de la modification des rythmes scolaires est significatif de ce mode de fonctionnement. Or, il faut bien comprendre que l'argent que l'Etat donne aux collectivités sert à financer des compétences que l'Etat délègue aux communes, ou financer des normes imposées.

Les communes vont se trouver dans l'obligation de mettre en place des mesures budgétaires, notamment en investissant moins, ce qui risque de mettre en difficulté tout un pan de notre économie locale, alors que nous devrions l'aider, ce qui est contradictoire.

N'oublions pas que la part des collectivités dans l'ensemble de la dette publique est de 9,7 % alors qu'on leur demande de faire 25 % de l'effort global, ce qui est disproportionné.

Autre fait majeur de cette année 2014, l'entrée dans Lorient agglomération. Nous ne reviendrons pas sur la décision politique d'exclure 44 % des communes de la gouvernance de l'agglomération. En revanche, nous tenons à nous féliciter que grâce à la mobilisation des maires de Calan, Inguiniel et Plouay, le tarif des transports scolaires ait été figé pour l'année 2014/2015.

Enfin, nous avons été surpris de la position de notre opposition lors du conseil municipal de juin dernier. En effet, le conseil municipal devait se prononcer concernant l'enquête publique pour l'installation de l'entreprise Le Béon, avec plus de 100 salariés, sur la zone d'activités de Restavy. Notre groupe a voté pour. En revanche, les élus de l'opposition n'ont pas voté pour. Là encore, cette décision est d'autant plus étonnante que nous traversons une période économique complexe, avec le chômage qui ne cesse de progresser. Nous nous devons d'accompagner la création d'emplois.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, et une bonne et heureuse année 2015

Expression "Plouay pour tous"

2014, entrée de notre commune dans Lorient Agglo. Premier point positif, la densification des liaisons par bus entre Lorient et Plouay. Un bémol toutefois en août dernier avec les tarifs des transports scolaires : les familles ont découvert des tarifs supérieurs à ceux pratiqués par l'ex Communauté de Communes. Lorient Agglo proposait une carte à un coût supérieur mais avec des services plus importants que le seul trajet domicile-établissement scolaire. Si les jeunes résidant en zone urbaine ont tout intérêt à ce type d'offre, il n'en est pas de même pour les familles en zone rurale. (suite, voir blog)

Le maire de Plouay est le délégué de notre commune. Au conseil municipal du 3 octobre, il a fait part de son regret que le président de Lorient Agglo ait agi avec « la volonté de créer une majorité et donc une minorité » pour le mandat 2014-2020. Regret d'autant plus remarquable qu'en 2008, le maire de Plouay lui-même avait refusé à notre groupe un poste de délégué à la Communauté de Communes de Plouay : il souhaitait d'abord juger de l'équilibre des options politiques en présence. « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit. » Cette règle élémentaire vaut aussi en politique !

Les choix énergétiques sont aussi dans les décisions locales. La loi fait désormais obligation aux collectivités de choisir leurs fournisseurs de gaz et d'électricité. En s'associant, les communes peuvent créer des groupements d'achat et négocier les tarifs. C'est aussi une occasion d'inciter au développement des énergies renouvelables. Le 5 août, la majorité municipale a fait le choix d'adhérer à Morbihan Energies « pour pouvoir bénéficier des meilleures opportunités de prix ». Objectif louable. Mais à aucun moment, les signataires n'indiquent qu'ils veulent acheter une part grandissante d'énergies renouvelables. Nous avons voté contre car l'ambition affichée n'est que financière. (voir blog)

Autre préoccupation, majeure : la souffrance au travail. Notre CCAS est concerné. Pour le Conseil Général 56, il gère le Service d'Aide à Domicile (SAD). 40 employées y travaillent auprès de personnes âgées. Pénibilité de certaines tâches, relations difficiles avec la hiérarchie, écoute très insuffisante, voilà ici le trio responsable d'arrêts de travail révélateurs de la souffrance. Des médecins s'en sont émus auprès du maire de Plouay, président du CCAS. Celui-ci a reçu des représentants du personnel. Mais les problèmes ne sont pas entendus (voir blog). C'est le Conseil Général qui tient les cordons de la bourse ! Mais que fait alors son représentant local, Jean-Rémy Kervarrec, conseiller général et vice-président à l'action sociale du Conseil Général, pour mieux doter le SAD de Plouay en personnel d'encadrement ? Un emploi et demi en place actuellement pour gérer plus de 45 000 heures d'interventions quand la moyenne départementale est de 1 pour 17 000. C'est une cause de dysfonctionnement majeur. Nous voulons une autre pratique. Des moyens humains là où il le faut, une expression employés-cadres gestionnaires encouragée, de la bonne volonté, et nul doute que fin 2015, des progrès auront été accomplis.

Que l'année 2015 vous soit douce.

Les élus de Plouay pour Tous : Joël VIOT, Gérard LUCAS, Pauline LE PARC, Yves LE FLEM

Contact : plouaypourtous@yahoo.fr
Blog : over-blogplouaypourtous

Etat-Civil

DU 20 JUIN AU 30 NOVEMBRE 2014

Naissances

JUIN

20-06-2014 : Tahina, Marie-Noëlle BEAUMONT
21-06-2014 : Elinor, Laurence, Catherine LE PRIOL
25-06-2014 : Nathaël, Christian, Jonathan JAMET
27-06-2014 : Indylla, Mercedes HELFRICH

JUILLET

30-07-2014 : Lana, Chantal, Clotilde GOASTER

AOUT

25-08-2014 : Nolan, Sébastien, Jean-Fleur FACCENDA

SEPTEMBRE

06-09-2014 : Letty BARDOUIL OLLIER

OCTOBRE

10-10-2014 : Léa, Maëly LE BAIL
11-10-2014 : Tyago GUILLO
19-10-2014 : Glenn, Ewen, Sébastien LE NOUEN
25.10.2014 : Gwendal, Raymond, Claude JOSEPH

NOVEMBRE

02-11-2014 : Lylia, Isabelle, Annick, Marie-Claire CABOURO
08-11-2014 : Arthur, Olaf, Richard LEBRUN
26-11-2014 : Lovann, Mikaël, Philippe PIMPEC

Mariages

JUILLET

12-07-2014 : Matthieu, Jean, Sébastien, Antoine LE DIORÉ
et Aurélie, Christelle LE GUENNO
19-07-2014 : Jean-François, Louis, Emile GUILLEVIC
et Mathilde, Gaëlle LE BRIZE

AOUT

16-08-2014 : Gilbert, Roland MARCELIN et Fanny AVRY
23-08-2014 : Yoann, Philippe LE PAILLARD
et Séverine, Suzanne, Mathilde CORDEROCH

SEPTEMBRE

06-09-2014 : Florian, Frédéric, Marie JAMBOU
et Chrystelle, Marie, Lucie COURTAY

Décès

JUIN

21.06.2014 : Marie, Louise RENAUD, veuve HELLO, 91 ans

JUILLET

04.07.2014 : Yolande, Marie, Thérèse KERJEAN, 66 ans
07.07.2014 : Jacques, Charles, Raymond, Claude SOMVILLE, 65 ans
16.07.2014 : Marie, Louise KERLEAU, veuve LE TOEUFF, 91 ans
26.07.2014 : Marie, Louise, Rose JÉHANNO, veuve BEDARD, 83 ans
31.07.2014 : Jules RÉTY, 99 ans

AOUT

02.08.2014 : Marcelle, Louise JAOUEN,
Epouse GUILLEMOT, 80 ans
03.08.2014 : Marie, Joseph THOUMELIN,
veuve LE MOUAL, 95 ans
06.08.2014 : Klaus, Lothar BIERNAT, 77 ans
09.08.2014 : Lucienne, Joséphine JAOUEN,
veuve LE TENNIER, 85 ans
09.08.2014 : Hélène, Pierrette, Marie LE TALLEC,
veuve PUREN, 90 ans
14.08.2014 : Vincent, Alexis LE BOUARD, 70 ans
15.08.2014 : André, Pierre TRÉCANT, 77 ans
20.08.2014 : Pierre, Corentin GUILLOU, 82 ans
29.08.2014 : Denis, Louis, Marie LE PALABE, 83 ans

SEPTEMBRE

02.09.2014 : Suzanne, Joséphine JAFFRÉ, veuve LE STANG, 84 ans
07.09.2014 : Armand, Joachim EVIN, 77 ans
20.09.2014 : Roger, René, Joachim MÉOTESSE, 87 ans
28.09.2014 : Marie, Thérèse BÉVAN, Epouse NICOLO, 69 ans

OCTOBRE

03.10.2014 : Rémi, Henri, Joseph LE GUYADER, 63 ans
07.10.2014 : Mathurin LE GOUIC, 89 ans
09.10.2014 : Marie, Thérèse PENFORNIS, veuve FORLOT, 79 ans
12.10.2014 : Rosa, Maria NICOLAS, veuve PENHOUE, 80 ans
18.10.2014 : Nelly, Marie, Yvette ROPERS, Epouse PIQUET, 54 ans
29.10.2014 : Hubert, Jean-Yves BICHELOT, 64 ans

NOVEMBRE

09-11-2014 : Suzanne LE GAL Epouse LE ROUX, 86 ans
13-11-2014 : Emile, Marie GUILLEMOT, 86 ans
14-11-2014 : Eugénie, Marie, Joseph LE DEVENDEC,
Veuve CARÉRIC, 88 ans
18-11-2014 : Jean-Paul, Joseph LE ROUX, 54 ans
27-11-2014 : Régine, Elisabeth LANGARD née KELLER, 79 ans

Maison de santé pluridisciplinaire

Facade est



Facade nord

